



**UN MONDE  SANS
MARIAGE d'ENFANTS**

**SEMAINE MONDIALE D'ENGAGEMENT POUR
METTRE FIN AUX MARIAGES D'ENFANTS
2-8 DÉCEMBRE 2024**

**DOSSIER POUR
LES ENSEIGNANTS**

SEMAINE MONDIALE D'ENGAGEMENT : 2-8 DÉCEMBRE

MERCI DE PARTICIPER !

En participant à la Semaine mondiale d'engagement pour mettre fin aux mariages d'enfants, vous rejoindrez des écoles, des enfants et des communautés qui s'engagent à mettre fin au mariage des enfants partout dans le monde.

Nous avons créé les ressources suivantes pour aider les enseignants à sensibiliser leurs élèves, garçons et filles, à l'impact du mariage d'enfants pendant la cérémonie d'engagement scolaire.

Dans ce dossier :

- Préparation de la leçon (une page)
- Plan de cours et d'assemblée, adaptable
- Questions fréquentes

Documents supplémentaires :

- [Informations générales sur le mariage des enfants](#)
- Exemple de [présentation](#) pour les enseignants

Chaque année, des millions d'enfants, principalement des filles, sont forcés de se marier alors qu'ils ne sont encore que des enfants. Cela a des effets dévastateurs sur leur éducation, leur santé, leur enfance et leur avenir. En sensibilisant vos élèves, vous stimulez leur autonomie et leur capacité à faire des choix éclairés pour leur avenir.

Si vous avez besoin de plus d'informations ou de soutien, veuillez consulter le site www.childmarriagefree.world/fr ou nous envoyer un e-mail à l'adresse suivante : campaign@childmarriagefree.world.

Merci encore de participer à cet événement crucial.

L'équipe de la campagne "Un monde sans mariage d'enfants"

FICHE DE PRÉPARATION POUR LA LEÇON/L'ASSEMBLÉE SCOLAIRE

1. PRÉPARATION

Les enseignants pourront lire les informations générales sur [le site web Un monde sans mariage d'enfants](#) et [les informations générales sur le mariage des enfants](#) destinée aux plus de 12 ans. Ils y trouveront des explications sur les causes et les conséquences du mariage d'enfants, et sur les droits des enfants à être protégés contre le mariage d'enfants aux termes de la loi et des objectifs de développement durable des Nations Unies.

De plus, les enseignants pourront consulter notre base de données pour connaître le taux de mariage d'enfants et les lois à ce sujet dans leur pays. Il suffit de trouver son pays sur le site www.childmarriagefree.world/fr/laws.

2. RESSOURCES POUR L'ENSEIGNANT

- Les enseignants sont invités à créer des présentations à partir des informations générales. Un exemple de présentation adaptable est disponible ici pour les enseignants qui le souhaitent.
- Pour que votre classe ou les participants à votre assemblée puissent prendre l'engagement pour un Monde sans mariage d'enfants, vous souhaitez peut-être que le texte de cet engagement soit visible dans la salle.
- Si des enseignants, des parents ou d'autres adultes présents souhaitent prendre l'engagement, ils peuvent utiliser la version pour adultes.
- Si vous souhaitez que votre participation soit visible aux côtés d'autres écoles du monde entier dans le cadre de la campagne de sensibilisation internationale, vous pouvez également demander à quelqu'un de prendre des photos pour les envoyer à l'équipe de la campagne "Un monde sans mariage d'enfants".

3. RESSOURCES POUR LES ÉLÈVES

- En classe : grandes feuilles et marqueurs
- En assemblée : papier et stylos

4. RENFORCEMENT DE L'APPRENTISSAGE ET DES COMPÉTENCES

- Meilleure connaissance du mariage d'enfants, de ses causes et ses conséquences.
- Réflexion critique sur les droits des enfants et comment ils sont impactés par les mariages d'enfants ; et comment agir pour prévenir ces mariages.



SEMAINE MONDIALE D'ENGAGEMENT : PLAN DE COURS ET D'ASSEMBLÉE, ADAPTABLE

Cette ressource pour les enseignements est totalement adaptable. La seule partie indispensable pour que votre participation à la Semaine mondiale d'engagement pour mettre fin aux mariages d'enfants soit validée est la section de l'engagement.

A. INTRODUCTION : SENSIBILISATION INITIALE ET COMPRÉHENSION DE BASE DU MARIAGE D'ENFANTS (10 minutes)

Demandez si quelqu'un souhaite partager ce qu'il sait sur le mariage d'enfants ; recueillez quelques réponses, puis présentez les informations tirées de la section "À propos du mariage d'enfants" du site web, des sections "Qu'est-ce que le mariage d'enfants", "Où ont lieu les mariages d'enfants ?" et "Le mariage d'enfants est-il légal ?".

Les points clés ci-dessous figurent aussi dans la présentation PowerPoint [ici](#).

Qu'est-ce que le mariage d'enfants ? Points clés :

- Le mariage d'enfants est une union formelle ou informelle dans laquelle l'une des personnes ou les deux ont moins de 18 ans.
- Les mariages d'enfants concernent beaucoup plus souvent les filles que les garçons. On estime que 640 millions de femmes actuellement en vie ont été mariées avant leur 18e anniversaire, contre 115 millions d'hommes.
- Dans le monde, une jeune femme sur cinq a été mariée alors qu'elle était enfant, souvent à l'âge de 12, 13 ou 14 ans.
- Si le nombre de mariages d'enfants diminue lentement, il continue d'augmenter dans certaines régions du monde chez les filles issues de milieux défavorisés.
- Le mariage d'enfants est une violation des droits et une forme de violence à l'égard des filles (autrement dit, une violence basée sur le genre).

Où ont lieu les mariages d'enfants ? Points clés :

- Les mariages d'enfants sont présents dans toutes les régions du monde, mais à des degrés divers.
- En Afrique subsaharienne, 30 % des jeunes femmes ont été mariées alors qu'elles étaient enfants. Toutefois, certains pays de la région affichent des taux beaucoup plus élevés que d'autres : par exemple, au Niger, le taux atteint 76 %, comparé au Rwanda (6 %) et à l'Afrique du Sud (4 %).
- Globalement, un tiers des femmes (de tous âges) du monde entier qui ont été mariées pendant leur enfance résident en Inde.
- Le lieu de résidence dans un pays a son importance : les filles qui habitent dans les zones rurales sont plus susceptibles d'être mariées pendant leur enfance que celles qui vivent dans les villes.

Le mariage d'enfants est-il légal ? Points clés :

- Bien que l'âge légal du mariage soit fixé à 18 ans dans la plupart des pays, nombre d'entre eux prévoient des exceptions qui autorisent le mariage des enfants en toute légalité.
- Les exceptions les plus courantes sont le consentement des parents ou des tuteurs, l'autorisation d'un juge ou d'un fonctionnaire et la reconnaissance légale des mariages célébrés dans le cadre de pratiques culturelles ou traditionnelles.
- Moins de 40 pays dans le monde fixent l'âge légal du mariage à 18 ans sans aucune exception.

B. DISCUSSION EN GROUPE OU ENTRE PARTENAIRES : LES CAUSES DU MARIAGE D'ENFANTS (20 minutes, ou 10 minutes en assemblée)

Divisez la classe en petits groupes ou, si vous êtes en assemblée, demandez aux élèves de se tourner vers leur voisin et d'écrire les raisons qui expliquent les mariages d'enfants à leur avis. En classe, chaque groupe peut disposer d'une grande feuille de papier et de marqueurs pour écrire ou illustrer ses réponses.

- En classe : au bout de 10 minutes, demandez aux groupes d'afficher leurs feuilles au mur et demandez à chaque groupe de présenter l'une de ses réponses.
- En assemblée : demandez à des volontaires de donner une réponse.

Donnez votre point de vue à partir de la section "[Pourquoi le mariage d'enfants se pratique-t-il ?](#)" sur le site web.

Les points clés ci-dessous figurent aussi dans la présentation PowerPoint [ici](#).

Quelles sont les causes du mariage d'enfants ? Points clés :

- L'inégalité entre les sexes est la première cause du mariage d'enfants. Il s'agit d'une discrimination envers les femmes et les filles qui s'appuie généralement sur les différences entre les sexes, par exemple les différences physiques et biologiques, et les différences en matière de développement et de modes de pensées.
- L'inégalité entre les genres repose aussi sur des croyances culturelles et sociétales selon lesquelles les filles sont inférieures ou ont moins de valeur que les garçons.
- La pauvreté est une autre cause majeure de mariage des enfants : les filles issues des familles les plus défavorisées ont beaucoup plus de risques d'être mariées en tant qu'enfants que celles qui appartiennent à des familles aisées.
- De plus, les mariages d'enfants sont aussi une cause de pauvreté : les filles mariées prématurément n'achèvent pas leur éducation et auront donc moins de chances d'avoir accès à un emploi décent plus tard. Leurs propres filles sont également plus vulnérables au mariage d'enfants, dans un cycle de perpétuation de la pauvreté.
- Le fait de vivre dans une région en proie à un conflit ou exposée aux catastrophes climatiques rend également les filles plus vulnérables au mariage d'enfants. En effet, les parents pensent souvent que leurs filles seront protégées de la violence si elles sont mariées.
- Faiblesse des lois et des systèmes gouvernementaux : même si la loi stipule que l'âge légal du mariage est de 18 ans sans exception, les gouvernements doivent dépenser de l'argent pour s'assurer que la loi est appliquée. Ils doivent également fournir des services qui empêchent les filles de se marier, comme la protection de l'enfance ou l'accès à une éducation sûre et gratuite, afin que les filles puissent aller à l'école.

C. CONTRIBUTION DE L'ENSEIGNANT : QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DU MARIAGE D'ENFANTS ? (10 minutes, ou 5 minutes en assemblée)

Les enseignants peuvent mettre en évidence les conséquences du mariage d'enfants en utilisant l'exemple de présentation ou d'autres supports visuels.

Les enseignants peuvent choisir la quantité de détails à fournir en fonction de la tranche d'âge des élèves. Vous trouverez ci-dessous les points clés des informations générales, que les enseignants peuvent sélectionner en fonction de l'âge des élèves.

Quelles sont les conséquences du mariage d'enfants ? Points clés :

- Le mariage d'enfants prive les filles d'un grand nombre de leurs droits fondamentaux et met en péril leur santé, leur éducation et leur bien-être.
- Si les filles étaient scolarisées auparavant, le mariage d'enfants met généralement fin à leur éducation formelle. Le fait de ne pas aller à l'école limite la capacité des filles à comprendre leurs droits ou à s'informer sur la loi et met un terme à leur apprentissage et au développement de leurs compétences.
- Lorsqu'une fille se marie, elle doit généralement consacrer de nombreuses heures aux tâches domestiques pour son mari et la famille de ce dernier. Cela signifie que le mariage d'enfants amène de nombreuses filles à être soumises au travail des enfants.
- Dans les sociétés où le mariage d'enfants est pratiqué, il y a plus de probabilité de violence physique exercée par les maris à l'encontre des femmes et des filles. Cela s'explique par la dynamique du pouvoir entre une fille et un mari qui est généralement un adulte, et probablement beaucoup plus âgé qu'elle.
- Le mariage d'enfants rend également les filles vulnérables aux abus sexuels et aux viols. En général, on parle de mariage d'enfants lorsqu'une fille n'a pas l'âge légal pour consentir à des relations sexuelles, ce qui signifierait qu'un mari ayant des relations sexuelles avec une femme n'ayant pas l'âge requis commet un viol. Pourtant, les relations sexuelles entre un homme adulte marié à une enfant ne sont illégales que dans très peu de pays. Lorsqu'une fille mariée se trouve enceinte, sa santé est mise en danger. Son corps n'est peut-être pas encore suffisamment développé pour faire face à la grossesse, ce qui accroît les risques de complications sanitaires, voire de décès à la suite d'un accouchement précoce ou de complications liées à l'accouchement. L'accouchement précoce met également en péril la santé et la survie du bébé.
- Lorsque les filles sont mariées et privées de leurs droits, notamment le droit à l'éducation, cela limite leur capacité à protéger ces droits pour leurs propres enfants.

D. CONTRIBUTION DES ÉLÈVES : COMMENT METTRE FIN AUX MARIAGES D'ENFANTS ? (5 minutes)

Cette session peut être utilisée pour renforcer les messages du reste de la leçon ou de l'assemblée.

Demandez aux élèves d'examiner les différentes causes et conséquences du mariage d'enfants et de réfléchir à des moyens de les combattre afin de mettre un terme à ces mariages. Demandez aux élèves de proposer leurs idées pour mettre fin aux mariages d'enfants, en précisant qu'ils peuvent y inclure des mesures à demander aux gouvernements, ainsi que des actions à mener eux-mêmes dans leurs communautés.

Si vous souhaitez encourager les élèves à ajouter leurs propres objectifs à leur engagement pour le renforcer, c'est le bon moment pour le faire.

Le texte en gras de l'engagement (ci-dessous) doit être lu pour que l'engagement soit pris en compte dans le cadre de la journée mondiale d'engagement, mais les enseignants et les élèves peuvent adapter le reste du texte au cours de la leçon s'ils le souhaitent. Vous pouvez également remplacer le mot "pays" par le nom de votre État ou de votre pays dans l'engagement.

Les enseignants peuvent donner des exemples tirés des informations générales, mais toutes les idées sont les bienvenues ! Si vous souhaitez prendre note des idées des élèves, vous pourrez ensuite les transmettre à l'équipe d'un Monde sans mariage d'enfants avec les photos de votre événement. L'équipe les utilisera dans le cadre de son plaidoyer international de sensibilisation.

E. PRENDRE L'ENGAGEMENT : PRÊTER SERMENT POUR METTRE FIN AUX MARIAGES D'ENFANTS !

À la fin de la séance, demandez à tous les élèves s'ils sont prêts à prendre l'engagement de mettre fin au mariage des enfants. Si oui, demandez-leur de lever la main pour s'engager à mettre fin au mariage d'enfants ! Puis, la main levée, de lire l'engagement pour un Monde sans mariage d'enfants. Cet engagement figure dans l'exemple de présentation [ici](#), de sorte qu'il peut être lu à partir d'un écran. Vous pouvez également l'écrire au tableau ou lire le texte à haute voix et demander aux élèves de le répéter après vous.

Les adultes peuvent participer en lisant leur propre texte d'engagement tout en levant la main.

L'ENGAGEMENT POUR LES ENFANTS :

Je ne resterai pas silencieux. Je promets de faire tout mon possible pour mettre fin aux mariages d'enfants dans mon pays et dans le monde.

Je m'engage à :

- Acheter mes études car j'ai droit à l'éducation
- Décider moi-même une fois adulte qui je vais épouser
- Protéger les autres enfants en signalant les mariages d'enfants en toute sécurité

POUR LES ADULTES :

Je ne resterai pas silencieux. Je promets de faire tout mon possible pour mettre fin aux mariages d'enfants dans mon pays et dans le monde.

Je m'engage à :

- Signaler toute personne qui se marie avec un(e) enfant
- Protéger tous les enfants contre les adultes qui veulent les épouser
- Faire de ma communauté une communauté sans mariage d'enfants.



QUESTIONS FRÉQUENTES SUR LA CAMPAGNE

1. PUIS-JE ORGANISER L'ÉVÉNEMENT UN AUTRE JOUR ?

Oui, l'événement peut avoir lieu n'importe quand en décembre et sera compté dans l'engagement mondial.

2. COMMENT S'INSCRIRE ?

Rendez-vous sur www.childmarriagefree.world/fr/for-schools/registration ou envoyez un e-mail à campaign@childmarriagefree.world en mentionnant votre nom, le nom de votre école, la date prévue de l'événement et le nombre d'enfants attendus.

3. QUE DOIS-JE FAIRE LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT ?

Suivez le plan de la leçon ou de l'assemblée de la manière que vous jugez appropriée et notez le nombre d'enfants et d'adultes qui décident de s'engager à la fin de la session.

Si vous pouvez prendre une photo au moment de l'engagement, ou si les enfants et les adultes inscrivent leur nom sur un tableau ou une feuille de papier, veuillez nous en envoyer une copie. Assurez-vous que les parents des enfants ont donné leur accord pour que leurs enfants apparaissent sur les photos, car nous aimerions les diffuser sur notre site web et sur les médias sociaux.

Le nombre de participants et vos photos et vidéos peuvent être mis en ligne sur le site www.childmarriagefree.world/fr ou envoyés par e-mail à campaign@childmarriagefree.world.

4. COMMENT SE DÉROULE L'ENGAGEMENT DES ENFANTS ET DES ADULTES CONCRÈTEMENT ? PRÊTER SERMENT POUR METTRE FIN AUX MARIAGES D'ENFANTS !

Nous invitons tous les participants à lever la main au moment où ils récitent l'engagement. Ils peuvent être assis ou debout selon votre préférence.

Les enfants plus âgés voudront peut-être ajouter un texte supplémentaire à leur engagement. Pour que leur participation à la journée mondiale d'engagement soit validée, il faut que les mots clés en gras figurent bien dans l'engagement, et qu'ils s'engagent clairement à mettre fin aux mariages d'enfants.

AUTRES QUESTIONS FRÉQUENTES

1. QUE SIGNIFIE “SIGNALER EN TOUTE SÉCURITÉ” ?

Nous encourageons tout un chacun à s'engager à signaler un mariage d'enfants s'il y est invité ou s'il en est informé. Pour les enfants, la formulation “signaler en toute sécurité” les mariages d'enfants signifie qu'ils doivent en parler à un adulte de confiance tel qu'un enseignant, ou contacter un numéro d'appel national qui peut alerter les autorités dans les pays où le mariage d'enfants est illégal.

2. À QUI LES ENSEIGNANTS PEUVENT-ILS SIGNALER UN MARIAGE D'ENFANTS ?

Les moyens de signaler un mariage d'enfants dépendent du pays dans lequel vous vous trouvez, car les lois relatives au mariage d'enfants et les systèmes d'aide aux enfants diffèrent d'un pays à l'autre.

Par exemple, si vous vivez dans un pays où le mariage d'enfants est illégal sans aucune exception, vous pouvez signaler un projet de mariage d'enfants à la police ou à un service de protection de l'enfance. Notre site web fournit [ici](#) des informations sur les lois relatives au mariage d'enfants dans les pays où le taux de mariage d'enfants est parmi les plus élevés.

Si vous ne trouvez pas votre pays dans la liste, vous pouvez consulter [l'Atlas des mariages d'enfants](#) créé par Girls Not Brides

Même dans les pays où le mariage d'enfants n'est pas totalement illégal, il est possible de le signaler à une ligne d'assistance nationale, généralement destinée à aider les femmes et les filles qui risquent d'être victimes de violences. ONU Femmes indique [ici](#) les coordonnées d'un grand nombre de ces services d'assistance.